

## THÈSES À VENDRE ?

Au cours de l'été dernier, un débat houleux s'est déroulé dans le milieu universitaire à propos de la présence de thèses canadiennes sur le site Web américain Contentville.com. Ce site met en vente, entre autres, des mémoires et thèses déposés dans les universités canadiennes et américaines. Pour quelques 30 à 60 \$ américains, selon le texte et le format d'impression, on peut se procurer les textes complets de travaux de maîtrise ou de doctorat sans que les auteurs en soient avertis.

La présence de thèses canadiennes sur ce site commercial a causé une grande controverse et déclenché un important débat. Parmi les questions soulevées, comment ces travaux ont-ils été obtenus, qu'arrivent-ils de tous ces profits gagnés par la vente de ces travaux et quelles sont les conséquences sur le libre accès à la recherche ?

Contentville.com a obtenu les textes des thèses canadiennes tout à fait légalement, par l'entremise de Bell & Howell, la compagnie mère de UMI. La Bibliothèque nationale du Canada (BNC) a depuis de nombreuses années une entente avec UMI qui microfilme et distribue les thèses déposées à la BNC. L'entente non exclusive signée par les auteurs lors du dépôt de leurs thèses à la BNC autorise cette dernière à reproduire et à vendre des copies de ces travaux (les thèses canadiennes sont d'ailleurs depuis longtemps disponibles pour la vente sur le site de UMI). Contentville n'est donc qu'un portail parmi d'autres qui offrent les mêmes types de vente depuis des années.

Devant le scandale, le 23 août 2000, Contentville a annoncé qu'il retirait les mémoires et les thèses canadiennes de son site, à la suite d'une rencontre avec M. Fred Wardle de CANCOPY. Le vice-président de Contentville, M. Stuart Jordon, a admis que les chercheurs canadiens avaient raison de s'inquiéter puisqu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de permettre officiellement la vente de leurs travaux sur son site. [Fred Wardle, communiqué de presse de CANCOPY, 23 août 2000].

La présence de thèses canadiennes sur Contentville soulève de nombreuses questions découlant de l'accès grandissant à tout type d'information sur Internet. La BNC était dans ses droits lorsqu'elle a permis la vente de thèses sur Internet par l'entremise d'une entreprise à buts lucratifs. Cependant, agissait-elle dans l'esprit de son programme de distribution des thèses ? Un tel accès doit-il être si coûteux ?

Internet donne accès à des travaux qui autrement pourraient demeurer inconnus ou difficiles d'accès. Cependant, les auteurs ne peuvent que difficilement conserver un contrôle sur la distribution du fruit de leurs recherches. La question des droits d'auteurs est aussi problématique. Contentville affirme clairement sur son site que les auteurs conservent tous leurs droits et qu'ils doivent recevoir un pourcentage des ventes de leurs textes après la septième copie vendue. Mais quel pourcentage ? Comment peuvent-ils retrouver les auteurs qui n'habitent probablement plus à l'adresse indiquée lors de leur dépôt à la BNC ?

Ces questions doivent être débattues. Contentville a retiré les thèses canadiennes de son catalogue, mais l'autorisation de la BNC de distribuer ces travaux reste inchangée. Comment devrait-on distribuer ces ressources ? Comment désirons-nous, en tant que chercheurs, voir distribuer les résultats de nos travaux à des publics intéressés ? Ces questions restent ouvertes.

Le Comité des étudiants diplômés de la Société historique du Canada élabore actuellement sa position officielle qu'elle présentera au conseil de la S.H.C. et au Conseil national des étudiants diplômés. La question de l'accès au savoir universitaire doit être résolue par les groupes intéressés eux-mêmes. Comment disséminer notre savoir ?

*Gillian Leitch, Université de Montréal  
(Traduction de Caroline-Isabelle Caron, Université McGill)*



## THESES FOR SALE?

Over the summer there have been many lively discussions in academia over the presence of Canadian theses on the web site Contentville.com. This web site sells, among other written works, the theses and dissertations of American and Canadian universities. For \$30-60 US, depending on the work and the binding format, you can purchase an entire Master's or PhD work, without the knowledge of its author.

The presence of Canadian theses on this for-profit web site has stirred up a great deal of controversy and debate. How were these works obtained? What are the implications of the profit made for the author and for the free access of academic information?

Contentville.com obtained Canadian theses legally through a contract it made with Bell & Howell, the parent company of UMI. The National Library of Canada has had, for many years an agreement with UMI for the microfilming and distribution of theses deposited at the National Library. Through the non-exclusive agreement that the authors signed upon deposit, the Library has the authority to reproduce and sell copies of the work. (The Canadian theses have been available on UMI's web site, for a fee for several years.) Contentville therefore is just a more public medium for something that has occurred quietly for a number of years.

As of August 23, 2000, Contentville has agreed to remove the Canadian theses and dissertations from its web site following a meeting with Fred Wardle of CANCOPY. The Vice President of Contentville Stuart Jordan agreed that Canadian academics have cause for concern since they were never given an opportunity to deny the use of their material in this way. [Fred Wardle, CANCOPY news release August 23, 2000].

The appearance of Canadian theses on Contentville has highlighted a number of issues which derive from the increased access afforded by the Internet. When the National Library permitted the sale of theses over the Internet by a for-profit company, it was acting within its rights, but was it acting in the spirit of its theses program? Should access have so high a price?

While the Internet offers the opportunity to access theses which might otherwise remain obscure and difficult to find, it prevents the authors from maintaining control over the distribution of their work. Recompense is also an issue. Contentville clearly states that author's maintain their rights, and will receive a percentage of sales after seven purchases have been made, but how much do they receive, and how do they track the whereabouts of the authors, who more than likely no longer live at the address they provided when they deposited?

These issues must somehow be addressed. While the Contentville site may have removed the Canadian theses from their catalogue, the ability for the National Library to distribute the works in such a manner remains. How should the theses resource be handled? How do we as academics wish to see the knowledge that we presented in our theses distributed to interested parties? The CHA Graduate Student Committee has undertaken to write a position paper to present to the CHA Council, and the Canadian Graduate Council. The availability of academic knowledge should be addressed by all concerned parties. How should knowledge be disseminated?

*Gillian Leitch, Université de Montréal*

